



Bulletin de sécurité N° : 0000009

Publié le 5 octobre 2021 par le ministère du Travail, des Compétences et de l'Immigration.

Dangers liés aux appareils de nettoyage électrostatiques

Contexte juridique

Publié conformément à la loi sur la santé et sur la sécurité au travail et son règlement d'application.

Certaines des exigences législatives en matière de santé et de sécurité au travail concernant l'utilisation des pulvérisateurs électrostatiques comprennent notamment celles-ci (les liens ci-dessous renvoient à des documents en anglais seulement) :

- [Loi sur la santé et sur la sécurité au travail](#) – les obligations de l'employeur en matière de formation et de mesures de sécurité au titre de l'article 13
- [Règlement général sur la santé et la sécurité au travail](#) – l'équipement de protection individuel visé par l'article 9 et la sécurité incendie visée par l'article 25
- [Règlement sur la santé et la sécurité en milieu de travail](#) – la sûreté de l'équipement visée par les parties 1.10, 1.11 et 1.14.
- [Règlement concernant le Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail](#) – les articles 4, 12 et 14 liés aux connaissances et à la formation en matière d'utilisation sûre de produits chimiques

Sommaire

L'utilisation de pulvérisateurs électrostatiques pour désinfecter les surfaces présente de nombreux dangers. Toute personne qui utilise de tels appareils doit connaître les dangers liés aux appareils et la manière de gérer ces dangers.

La décharge électrostatique est l'un de ces dangers. La décharge électrostatique est tout simplement une décharge d'électricité statique; tous les Canadiens en ont fait l'expérience en hiver ou lorsqu'ils frottent un ballon contre leurs cheveux.



La décharge électrostatique crée un danger dans les endroits où se trouvent des gaz et des liquides inflammables, ou de la poussière qui pourrait entraîner un feu ou une explosion. Il ne faut jamais utiliser un pulvérisateur électrostatique dans un endroit où il y a des substances inflammables ou combustibles. Le risque d'incendie est plus grand en hiver quand l'air sec permet aux charges statiques de s'accumuler.

La décharge électrostatique présente aussi un danger pour la santé des gens qui ont des prothèses chirurgicales comme un stimulateur cardiaque. La décharge pourrait avoir un effet sur leur fonctionnement. Il faut aussi noter qu'il n'est pas prudent d'utiliser ces appareils près d'un défibrillateur. Pour les industries qui utilisent d'autres appareils électroniques sensibles, la décharge électrostatique peut détruire des appareils électroniques à semiconducteur.

Pour les modèles portatifs, la batterie et la borne de recharge peuvent nécessiter des précautions spéciales pour leur utilisation afin que la batterie ou la borne de recharge ne prenne pas feu. Certains blocs-batteries ont fait l'objet d'un **rappel** en raison d'un mauvais fonctionnement qui a provoqué des incendies.

Les risques électriques comprennent l'électrocution provoquée par une batterie endommagée ou le terminal de la batterie. Ne jamais plonger un appareil électrique dans l'eau et ne jamais l'éclabousser d'eau.

En dernier lieu, les produits chimiques utilisés dans les pulvérisateurs électrostatiques peuvent contenir des ingrédients nocifs. Une formation spécifique pour comprendre la fiche de données de sécurité est exigée et des mesures de protection pourraient être nécessaires.

Veillez à ce que tous les dangers et toutes les mesures de précaution soient communiqués aux employés lors de la formation à l'utilisation sûre de l'appareil. Lorsque vous utilisez l'appareil, suivez toujours toutes les mesures de précaution du fabricant du produit et du fabricant des produits chimiques.

Pour des questions

Direction de la sécurité
Travail, Compétences et Immigration
1-800-9LABOUR / 1-800-952-2687